

Challenge de CROSS BOURGOGNE Saison 2011-2012

**44^{ème} Cross
d'Arnay le Duc**
Vendredi
11 novembre 2011



**Entente
ATHLÈ 58**

**6^e CROSS
NATIONAL
VILLE DE NEVERS**
**DIMANCHE
20 NOVEMBRE 2011**

**Cross du FC
Gueugnon (71)**



Dimanche 18
décembre 2011

**Cross de Noël du
Comité 89**
Dimanche
11 Décembre
2011
à CHARBUY (89)



Challenge de Bourgogne de Cross 2011/2012

Le challenge de Cross Régional récompensera les meilleurs coureurs des catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans hommes et femmes et les meilleures équipes licenciés à la LBA.

Ce Challenge permettra la présence des meilleurs coureurs de la Région Bourgogne lors des cross organisés dans les 4 départements.

Les Championnats de Bourgogne de Cross organisés à DIJON représenteront alors la dernière des étapes de ce Challenge.

REGLEMENT

- Pour les élites (Seniors G et F) : afin de prendre en compte tous les départements de la Bourgogne, ce Challenge retiendra l'addition des résultats de 2 cross au plus (parmi 4), organisés sur le territoire de la LBA. Un 3^{ème} cross : les Championnats de BOURGOGNE de DIJON, complétera ce plateau.
- Les 4 cross retenus seront :
 - **Le 11 Novembre 2011 le Cross d'ARNAY le DUC**
 - **Le 20 Novembre 2011 : Cross de l'EA 58 à NEVERS**
 - **Le 18 Décembre 2011 : Cross du FC GUEUGNON**
 - **Le 11 Décembre 2011 : Cross de Noël du Comité 89 à CHARBUY.**
- Pour les catégories B, M, C, J et V, 3 cross seront retenus :
- Le cross d'un département (11/11 ARNAY, 20/11 NEVERS, 18/12 GUEUGNON ou 11/12 CHARBUY)
- Les Championnats départementaux.
- Les Championnats de Bourgogne de DIJON.
- **Pour toutes les catégories, les points des Championnats de Bourgogne de Cross seront doublés.**
- **Un espoir ou un vétéran pourra disputer le challenge en élite également mais, il ne sera récompensé que dans une seule catégorie. Pour les Championnats de Bourgogne, un Vétéran H s'il souhaite être classé dans le challenge de cross en élite devra participer à la course seniors.**
- **Attention : A partir du 1er Janvier 2012, Changement de catégorie. Si un athlète change de catégorie, il conserve ses points de la catégorie inférieure auxquels s'ajoutent ceux de la nouvelle catégorie. Il sera ainsi classé pour le challenge dans sa catégorie d'appartenance de 2012.**
- **De même, un poussin qui passe benjamin au 1er Janvier 2012 pourra être classé mais, uniquement avec les points des 2 cross : Départementaux et Championnats de Bourgogne.**
- Classement
- Le classement sera réalisé par addition de points lors de chacun des cross avec des points doublés le jour des Championnats de Bourgogne de Cross.
- Les athlètes seront classés en fonction du nombre de points.

Règlement

Quel que soit le nombre d'arrivants, le total des points sera le même.

Ainsi, le décompte sera le suivant :

1 ^{er} :	200 points	2 ^{ème}	190 points
3 ^{ème}	180 points	4 ^{ème}	170 points
5 ^{ème}	160 points	6 ^{ème}	150 points
7 ^{ème}	140 points	8 ^{ème}	130 points
9 ^{ème}	120 points	10 ^{ème}	110 points
11 ^{ème}	100 points	12 ^{ème}	99 points
13 ^{ème}	98 points	14 ^{ème}	97 points
(...) 110^{ème}	01 point		

Le classement par équipe se fera par addition des points des 4 meilleurs de chaque club le jour du cross. Une équipe ne pourra marquer des points dans un des 4 cross que si le jour de ce cross, 4 concurrents sont présents.

Le jour des Championnats de Bourgogne, les points seront doublés.

Pour qu'un athlète puisse marquer des points, il devra être licencié (licence compétition) la veille du cross pour lequel il souhaite marquer des points (il n'y aura pas d'effet rétroactif), idem pour les équipes.

Récompenses

- Les 8 premiers (Hommes et Femmes), licenciés à la LBA seront récompensés aux Challenge Régional.
- Les trois premières équipes Hommes et Femmes (en élite seulement) seront également récompensées.
- Les 3 premiers G et F des catégories B, M, C, J et V.
- Les récompenses seront constituées de bons d'achats, chèques cadeaux et chèques (sous réserve).

Grille de récompenses :

SENIORS Hommes et Femmes

- Individuels : Récompenses pour les 8 premiers.
- 1) 200€ 2) 150€ 3) 120€ 4) 90€
- 5) 70€ 6) 50€ 7) 40€ 8) 30€
- Le 1^{er} de chaque département de la Bourgogne : 40€. (Prime cumulable).

Récompenses des 3 premiers G et F de Benjamins

à Vétérans (en Bons d'achat) :

- B, M, C, J, V
- 1^{er} : 50€ 2^{ème} : 40€ 3^{ème} : 30€
- En cas d'ex aequo entre 2 coureurs, ils seront départagés par le meilleur résultat le jour des Championnats de Bourgogne.